

PROCÈS-VERBAL DE LA REPRISE DE LA 318^e SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT DU CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE À L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS, LE MERCREDI 25 AOÛT 2022, À 19 H 00.

Sont présentes :

M^{me} Judy Boissonneault, conseillère
M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère

Est absent :

M. Aurèle Gravel, conseiller

Est présente par voix téléphonique

M^{me} Manon Provencher, conseillère

Est présent par visio-conférence

M. Sébastien Lebrun, président

FORMANT LE QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. SÉBASTIEN LEBRUN

M^{me} Annabelle Larouche, greffière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Assistent également à la séance, en présentiel, M. Richard Caron, directeur du Service des Travaux publics.

À 19 h 00, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

2022-318-1

MOT DE BIENVENUE — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2022-08-065

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour

- 1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du procès-verbal de la 316^e séance ordinaire du 6 juillet 2022**
- 3. SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS**
 - 3.1 Embauche d'un préposé saisonnier au LEET**
 - 3.2 Congédiement de deux préposés étudiants saisonnier au LEET**
- 4. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 4.1 Fin de probation et permanence de Mme Annabelle Larouche**

5. SERVICE DE LA TRÉSORERIE

5.1 Approbation des projets concernant l'entente des Fonds Eastmain entre la Localité de Radisson et l'ARBJ

6. VARIA

6.1 Embauche de Mme Marie-Gabrielle à titre de préposée au LEET

6.2 Embauche M. Clément Mangin à titre de préposé au LEET

6.3 Embauche de trois surveillantes de gymnase au complexe d'Hydro-Québec

6.4 Signature d'un protocole d'entente entre Sports Loisirs et la Localité de Radisson

6.5 Suspension de l'employé 317

6.6 Entente d'un congé sans solde pour l'employé 317

6.7 Direction de la sécurité incendie par intérim de M. Frédéric Bougie

6.8 Mention spéciale de remerciements à l'égard de M. Martin Paré, M. Jean-François Leblanc ainsi que M. Patrick St-Germain pour leurs grands dévouements lors du sauvetage du 24 août sur le réservoir.

7. Dépôt de rapports

- Rapport de l'eau potable – juin 2022
- Graphique de l'eau potable – juin 2022

8. Responsables de dossiers

9. Période de questions

10. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-318-2

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 316^e SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2022

R2022-08-066

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER AURÈLE GRAVEL, DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la 316^e séance ordinaire du 6 juillet 2022.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-318-3

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS

2022-317-3.1

Embauche de M. Tyson Poucachiche – Préposé saisonnier temporaire au LEET

CONSIDÉRANT QU'une sanction administrative pécuniaire a été déposée en 2020 au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James par le Ministère de l'environnement concernant le LEET de Radisson;

CONSIDÉRANT QUE le ramassage des déchets épars dans la forêt avoisinante du LEET doit être effectué ;

CONSIDÉRANT QU'une surveillance de la disposition des déchets s'impose;

R2022-08-067

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER M. Tyson à titre de préposé saisonnier au LEET et ce à partir du 19 juillet 2022 sur un horaire de travail de 35 heures semaine jusqu'au 15 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-318-3.2

Congédiement de deux employés – préposés étudiants saisonniers au LEET

CONSIDÉRANT QUE par la résolution R2022-07-059 M. Marcel Matoush a été embauché ;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution R2022-07-060 M John Gilpin a été embauché ;

CONSIDÉRANT QUE M. Marcel Matoush ne s'est pas présenté à son travail sans aucune raison valable ;

CONSIDÉRANT QUE M. John Gilpin ne s'est pas présenté à son travail sans aucune raison valable ;

CONSIDÉRANT QUE M. Richard Caron, directeur des travaux publics a procédé au congédiement de M. Marcel Matoush et celui de M. John Gilpin.

2022-08-068

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le congédiement de M. Marcel Matoush et celui de M. John Gilpin.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-317-4

SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

2022-317-4.1

Fin de probation et permanence de Mme Annabelle Larouche à titre de directrice générale et greffière

CONSIDÉRANT QUE le 31 janvier dernier, le conseil local de la Localité de Radisson embauchait, par la résolution R2022-01-006, Mme Annabelle Larouche à titre de directrice générale et greffière ;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'évaluation de rendement faite par les membres du conseil local de la Localité de Radisson, Mme Annabelle Larouche, s'est acquittée de façon très satisfaisante de l'ensemble de ses tâches et de ses responsabilités

R2022-08-069

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER la fin de probation et la permanence à Mme Annabelle Larouche à titre de directrice générale et greffière.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-317-5

SERVICE DE LA TRÉSORERIE

2022-317-5.1

Approbation des projets concernant l'Entente du Fonds Eastmain entre la Localité de Radisson et l'ARBJ

CONSIDÉRANT QU'UNE entente a été signée entre la Localité de Radisson et l'Administration régionale Baie-James le 10 mai 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson a reçu une somme au montant de 222 650.68 \$ suite à cette entente ;

CONSIDÉRANT QUE la somme reçue devait servir à réaliser des projets qui favorisent la culture, le développement social ou économique, les activités récréotouristiques ou les projets ayant une incidence sur le plan environnemental, et ce conformément au Fonds Eastmain ;

CONSIDÉRANT QU'UNE reddition de compte devait être faite pour expliquer les projets réalisés avec la somme reçue de l'Administration régionale Baie-James.

R2022-08-070

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les projets réalisés ou en cours de réalisation, puisée à même les fonds Eastmain dont l'entretien et nettoyage du LEET, aide financière donnée à nos organismes locaux, activités spéciales et le rafraichissement du camping.

2022-317-6

VARIA

2022-317-6.1

Embauche de Mme Marie-Gabrielle Groleau – Préposée saisonnier au LEET

CONSIDÉRANT QU'une sanction administrative pécuniaire a été déposée en 2020 au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James par le Ministère de l'environnement concernant le LEET de Radisson;

CONSIDÉRANT QUE le ramassage des déchets épars dans la forêt avoisinante du LEET doit être effectué ;

CONSIDÉRANT QU'une surveillance de la disposition des déchets s'impose;

R2022-317-071

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER Mme Marie-Gabrielle Groleau à titre de préposée au LEET et ce à partir du 16 août 2022 sur un horaire de travail de 35 heures par semaine jusqu'au 15 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-08-6.2

Embauche de M. Clément Magnin – Préposé saisonnier au LEET

CONSIDÉRANT QU'une sanction administrative pécuniaire a été déposée en 2020 au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James par le Ministère de l'environnement concernant le LEET de Radisson;

CONSIDÉRANT QUE le ramassage des déchets épars dans la forêt avoisinante du LEET doit être effectué ;

CONSIDÉRANT QU'une surveillance de la disposition des déchets s'impose;

2022-317-072

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER M. Clément Mangin à titre de préposé au LEET et ce à partir du 4 août 2022 sur un horaire de travail de 35 heures par semaine jusqu'au 2 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-08-6.3

Embauche de trois (3) surveillantes de gymnase au complexe d'Hydro-Québec

CONSIDÉRANT QU'E le 13 août, la Localité de Radisson affichait une offre d'emploi aux étudiants de la Localité pour la surveillance de gymnase au complexe d'Hydro-Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité a reçu trois (3) candidatures au poste de surveillante de gymnase ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité se doit d'offrir la surveillance au gymnase à la demande d'Hydro-Québec ;

2022-09-073

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER Mme Méganne Chartier à titre de surveillante de gymnase au complexe d'Hydro-Québec, et ce à raison de deux (2) soirs de 3 heures par semaine au poste budgétaire 02 70120 151.

D'EMBAUCHER Mme Alexina Paré à titre de surveillante de gymnase au complexe d'Hydro-Québec, et ce à raison de deux (2) soirs de 3 heures la première semaine et la deuxième semaine, un (1) soir de 3 heures au poste budgétaire 02 70120 151.

D'EMBAUCHER Mme América Larouche-Duguay à titre de surveillante de gymnase au complexe d'Hydro-Québec, et ce à raison d'un (1) soir de 3 heures la première semaine et la deuxième semaine, deux (2) soirs de 3 heures au poste budgétaire 02 70120 151.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-137-6.4 **Autorisation de signature d'un protocole d'entente – Loisir sport Baie-James**

CONSIDÉRANT QUE Loisir sport Baie-James offre une subvention de 12 250.00\$;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson doit investir un montant de 2 500.00 \$ pour se prévaloir de cette subvention ;

2022-09-074 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :**

D'APPROUVER le protocole d'entente entre la Localité de Radisson et Loisir sport Baie-James pour l'accord d'une subvention de 12 250.00\$ offerte avec l'appui forfaitaire d'un montant de 2 500.00\$ payable par la Localité.

D'AUTORISER Mme Annabelle Larouche, directrice générale - greffière, à signer le protocole d'entente pour et au nom de la Localité de Radisson en remplacement de M. Hugo Bondu.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-317-6.5 **Suspension d'un employé municipal**

CONSIDÉRANT QUE la situation exposée par la directrice générale concernant l'employé 317 ;

EN CONSÉQUENCE, une suspension sans solde lui a été imposée les 21, 22 et 25 juillet.

R2022-08-075 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente.

D'APPROUVER la suspension sans solde de l'employé 317 laquelle fût purgée les 21, 22 et 25 juillet.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-317-6.6 **Congé sans solde d'un employé municipal**

CONSIDÉRANT la demande de congé sans solde soumise par l'employé 317 pour la période du 11 août au 19 décembre inclusivement;

R2022-08-076 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente.

D'APPROUVER le congé sans solde de l'employé 317.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-318-6.7 **Direction de la sécurité incendie par intérim de M. Frédéric Bougie**

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson se doit d'avoir un Directeur de la sécurité incendie en tout temps ;

CONSIDÉRANT QUE le poste de Directeur incendie doit être comblé par intérim ;

R2022-08-077 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JUDY BOISSONNEAULT, IL EST RÉSOLU :**

DE NOMMER M. Frédéric Bougie à titre de Directeur de la sécurité incendie par intérim,

D'ACCORDER à M. Frédéric Bougie un ajustement salarial de 5% rétroactif au 21 juillet 2022 ainsi qu'une prime de garde de 500.00 \$ par semaine également rétroactive au 21 juillet 2022.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2022-318-6.8 Une mention spéciale de remerciement pour l'implication du Service incendie, M. Martin Paré, Jean-François Leblanc et M. Patrick St-Germain lors d'un sauvetage de 10 personnes dans des canots sur le réservoir à prêt de 200 kilomètres de Radisson. Merci au Service incendie et aux trois citoyens.

2022-318-7 **DÉPÔT DES RAPPORTS**

- Rapport de l'eau potable – juillet 2022
- Graphique de l'eau potable – juillet 2022

2022-318-8 **RESPONSABLES DE DOSSIER**

Le président Sébastien Lebrun fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **19 juillet 2022** : Rencontre pour le programme de la TECQ
- **20 juillet 2022** : Rencontre avec le Service incendie
- **28 juillet 2022** : Séance extraordinaire
- **3 août 2022** : Séance du Conseil local
- **8 août 2022** : Séance de travail pour l'évaluation de la directrice générale
- **10 août 2022** : Rencontre avec le Service incendie
- **15 août 2022** : Séance de travail pour l'évaluation de la directrice
- **16 août 2022** : Séance ordinaire du GREIBJ
- **17 et 18 août 2022** : Séance de l'ARBJ à Radisson
- **18 août 2022** : Rencontre avec les employés saisonniers et un 5 à 7 avec les employés
- **25 août 2022** : Reprise de la séance ordinaire du 3 août

La conseillère Judy Boissonneault fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles elle a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **7 juillet 2022** : Rencontre dossier RH avec la directrice générale
- **8 août 2022** : Rencontre pour l'évaluation de la Directrice générale
- **10 août 2022** : Rencontre dossier RH avec le Conseil local
- **15 août 2022** : Rencontre pour l'évaluation de la directrice générale (rédaction des commentaires)
- **16 août 2022** : Rencontre pour l'évaluation de la directrice générale (remise et présentation)
- **17 août 2022** : Rencontre avec le comité de travail PJÉS Pôle Jamésien d'économie sociale)

- **18 août** : Bilan des employés saisonniers 2022
- **25 août** : Séance plénière du Conseil local
- **25 août** : Reprise de la séance ordinaire du 3 août

Le conseiller Aurèle Gravel fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **20 juillet 2022** : Rencontre avec le Service incendie
- **28 juillet 2022** : Séance extraordinaire
- **3 août 2022** : Séance ordinaire du Conseil local
- **8 août 2022** : Séance de travail pour l'évaluation de la Directrice générale
- **9 août 2022** : Conférence téléphonique concernant le Service incendie
- **10 août 2022** : Rencontre avec le Service incendie

La conseillère Suzanne Pelletier fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles elle a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **28 juillet 2022** : Séance extraordinaire du Conseil local
- **18 août 2022** : Rencontre avec les employés saisonniers suivi d'un 5 à 7
- **25 août** : Reprise de la Séance ordinaire du 3 août

La conseillère Manon Provencher fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles elle a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **25 août 2022** : Reprise de la séance ordinaire du 3 août

2022-318-9

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucuns citoyens n'est présent dans l'assistance

2022-318-10

LEVÉE DE LA SÉANCE

R2022-08-078

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

Que la séance soit levée à 19 h 09.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

Sébastien Lebrun, président

Annie Juteau, officière municipale adjointe